

JOURNALIER AUX LOISIRS

Personne salariée qui effectue des travaux manuels d'entretien général, de nettoyage et de réparation sur plusieurs sites et infrastructures de la Ville. Le journalier assiste les préposés aux plateaux et les ouvriers spécialisés dans la réalisation des divers travaux manuels.



STATUT D'ENGAGEMENT

Poste régulier à temps plein

LIEU DE TRAVAIL

Centre sportif – 40 rue Brissette

HORAIRE DE TRAVAIL

Horaires variables à raison de 40 heures par semaine en fonction des besoins opérationnels (jour, soir et fin de semaine)

CLASSE SALARIALE

C (25,21 \$ à 29,94\$)

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Assure la surveillance, l'ordre, l'entretien et la propreté des locaux de la Ville ;
- Effectue des rondes régulières des installations et bâtisses, rapporte à son supérieur immédiat toute anomalie ;
- Effectue les travaux manuels et d'entretien général et ménager, le nettoyage des locaux, installations, sites, équipements et infrastructures de la Ville ;
- Exécute du travail simple de peinture et de menuiserie dans les différents établissements de la Ville ainsi que sur des composantes telles que des bornes incendie, des outils et des accessoires ;
- Effectue des travaux de déneigement, de déglçage des trottoirs et de dégagement des accès aux édifices ;
- Transporte, installe les différents équipements et les fournitures selon les besoins ;
- Prépare la saison hivernale en posant les balises nécessaires au déneigement et les retire au printemps ;
- Installe et retire le mobilier urbain selon les saisons ;
- Vérifie et répare manuellement les composantes des infrastructures extérieures jeux d'enfants, patinoires et glissades extérieures ;
- Utilise des outils manuels tels que : aspirateur, balai, balai motorisé, brosse, râteau, pelle, machine à pression, souffleuse, autorécurveuse, boyaux, scie mécanique, compacteur, laser à niveau, etc.
- Conduit la machinerie suivante ; tracteur, camionnette, rouleau compacteur ;
- Assiste les préposés aux plateaux et les ouvriers spécialisés lors de l'installation, de l'entretien et de réparations des équipements ou des fournitures ;
- Voit au maintien de l'inventaire des matériaux, des équipements, des produits de nettoyage et des fournitures pour ses besoins et prépare la liste du matériel nécessaire;
- Assure le bon état du véhicule, de la machinerie, de l'équipement, du matériel et de l'outillage qui lui sont confiés ;
- Effectue une vérification de routine (huile, carburant, feux de signalisation, freins, pneus, etc.) et autres vérifications d'usages sur les véhicules et équipements qui lui sont confiés. Apporte les correctifs s'il y a lieu ;
- Exécute toute autre tâche connexe comme demandé par son supérieur immédiat.

Les tâches mentionnées reflètent les responsabilités caractéristiques de l'emploi au poste identifié et ne doivent pas être considérées comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes.

La présente description d'emploi n'est pas limitative en ce sens qu'elle ne peut empêcher la direction d'attribuer toute autre tâche ou travail relié à la fonction auquel la personne salariée est affectée.

EXIGENCES

- Diplôme non requis
- Moins de six mois d'expérience pertinente
- Posséder un permis de conduire valide (classe 5)

PROFIL RECHERCHÉ

- Bonne condition physique
- Bonne dextérité manuelle
- Bon sens de l'organisation
- Bon jugement
- Sens élevé des responsabilités
- Capacité de travailler en équipe

POUR POSTULER

Les personnes intéressées par ce défi sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae par courriel avant le 5 juin 2024, à 16h00 au : emploi@vsadm.ca

Nous remercions tous les candidats pour leur intérêt. Nous communiquerons uniquement avec les candidats retenus.

Pour visualiser nos offres d'emploi et pour vous inscrire à notre portail carrières, consultez le vsadm.ca

Veuillez noter que le masculin est utilisé dans le but d'alléger le texte.